

## VINGT-SIXIÈME LEÇON.

D. Que faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Pour aller en paradis, il faut garder les Commandements de Dieu et de l'Eglise.

D. Combien y a-t-il de Commandements de Dieu ?

R. Il y a dix Commandements de Dieu.

D. Récitez-les ?

R. *Un seul Dieu tu adoreras*, etc., ci-dessus, p. 7.

D. Quel est l'abrégé des dix Commandements de Dieu ?

R. L'abrégé des dix Commandements de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : Aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

D. Qui est notre prochain ?

R. Tous les hommes, même nos ennemis, sont notre prochain.

D. Est-ce donc que nous sommes obligés d'aimer nos ennemis ?

R. Oui, nous sommes obligés d'aimer nos ennemis pour l'amour de Dieu, de pardonner et de faire du bien à ceux qui nous font du mal : c'est la loi de l'Évangile.

D. A quoi nous oblige l'amour ou la charité que nous devons avoir pour le prochain ?

R. La charité, que nous devons avoir pour le prochain, nous oblige à faire toujours aux autres ce que nous voudrions raisonnablement qu'on nous fit à nous-mêmes, et à ne jamais leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes.

## VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier Commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement* ?

R. Par ce Commandement, il nous est ordonné : 1° de croire en Dieu ; 2° d'espérer en lui ; 3° de l'aimer de tout notre cœur ; 4° de n'adorer que lui seul.

D. Quelles sont les vertus prescrites par ce grand Commandement ?

R. Les vertus prescrites par ce grand Commandement sont : la Foi, l'Espérance et la Charité.

D. Faites des actes de Foi, d'Espérance et de Charité.

R. Acte de Foi,—*Mon Dieu, je crois*, etc., p. 5.

Acte d'Espérance,—*Mon Dieu, appuyé*, etc., p. 6.

Acte de Charité,—*Mon Dieu, qui êtes*, etc., p. 6.

D. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non, il n'est point permis d'adorer autre chose que Dieu : à Dieu seul appartient l'hommage souverain de nos esprits et de nos cœurs.

D. Faites-un acte d'adoration.

R. Acte d'adoration—*Mon Dieu, je vous adore*, etc., p. 5.